







# LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Réunion en visioconférence du jeudi 18 septembre 2025 août à 19h00

### Présidence:

M. Guy MANETTE, 1er Vice Président de la Ligue Guadeloupéenne de Football

## Secrétariat de séance :

M Teddy FLEREAU, Secrétaire Général Adjoint

# Participants:

- Armelle ALLAMELLE
- Isabelle SAINT-VAL
- Claudia CHAUDRIN RABOTEUR
- Corine BIVOUAC CAZAKO
- Thierry COLOMBO
- Jocelyn MARTIAL
- Ulrich DE LABARTHE
- Teddy FLEREAU
- Jean Charles ALCOOL
- Lucien GALVANI
- Philippe MAQUIABA
- Yohan SELBONNE
- Elin ELIE
- Guy MANETTE
- Jean François VLAJ

LIGUE GUADELOUPÉENNE

#### Excusés:

- Sylvia SERMANSON
- Richard ALBERT

### Absents:

Philippe TOURAINE

### Invités:

Thierry MONTAGNE, DTR













Fabrice THOMAS BABEL, Directeur

# Ordre du jour :

Point 1 - Retour sur la rentrée des filières de préparation à l'accès au haut niveau

- Pôle Espoirs
- CPS

#### Point 2- Actualités CONCACAF-

- Préparation séminaire EMP (Executive Mentoring Program)
- Information sur les compétitions de jeunes : U17 F et U17 G et plan de préparation
- Information sur les invitations aux ateliers techniques
- Information sur la présence d'un collaborateur Ligue sur une compétition CONCACAF

### Point 3- Point sur les infrastructures

- Liste des demandes d'homologations transmises à la CRTIS et plan d'intervention
- Présentation des demandes d'avis préalables transmises à la CRTIS
- Point sur les dossiers FAFA en lien avec les infrastructures

Point 4- Point d'étape sur l'organisation de l'acte 2 des assises du football

#### Point 5 - Questions diverses:

- Demande d'affiliation en cours
- Ratification des ententes validées par le Secrétariat Général et analyse des des nouvelles demandes d'ententes
- Retour sur l'opération TOUT O FOOT JF VLAJ / DTR
- Point sur l'opération à venir Du Stade vers l'emploi S SERMANSON/ Directeur
- ASSOCIATION AS PROJEX POSE \_ Women's insertion : demande de mise à disposition d'arbitres - Directeur
- EDF FOOT CHALLENGE : modalités de prise en charge arbitres et délégués Directeur
- Demande de double licence arbitre/joueur

Le quorum étant atteint, la Secretaire Générale ayant informé de son arrivée tardive, le Secrétaire Général Adjoint (SGA) ouvre la séance à 19H20 et passe la parole au Président de séance après avoir rappelé l'ordre du jour.

Le Président passe la parole au DTR pour la présentation du premier point à l'ordre du jour.









# Point 1 - Retour sur la rentrée des filières de préparation à l'accès au haut niveau

- CPS
- Pôle Espoirs

En liminaire, le DTR revient sur les enjeux pour la Ligue d'une reprise tôt dans la saison des ces compétitions et plus encore des filières de préparation à l'accès au haut niveau. Il dresse au CDL le plan de reprise de l'ensemble des CPS sur le territoire tant chez les garçons que chez les filles.

Dans un second temps, le DTR confirme que la rentrée du Pôle Espoirs s'est bien passée et il donne le calendrier des rencontres prévues avec les parents mais aussi avec les Présidents et les éducateurs des clubs qui ont dans leur effectif des jeunes intégrés au Pôle Espoirs de la LGF.

Ces réunions avec les clubs sont très importantes car elles permettent d'informer et de partager avec eux le triple projet du Pôle Espoirs (éducatif, scolaire et sportif).

Le DTR revient également sur le stage réalisé avant les vacances au Pôle Espoirs de la Ligue des Pays de la Loire avec les jeunes entrants en 1ère année. Le bilan est globalement très positif. Ce type d'action qui était une première devra être reconduite pour permettre à nos jeunes de progresser plus vite et d'être vus en dehors des temps fédéraux (interligues). Il indique également la présence d'une jeune fille dans les rangs des nouveaux entrants ce qui est un signal encourageant.

Pour finir, le DTR rappelle au CDL le calendrier fixé par la FFF pour les interligues.

Le Conseil de Ligue remercie le DTR pour ces informations et sa présentation.

#### LIGHE GHADELDHEENNE

#### Point 2- Actualités CONCACAF-

- Préparation séminaire EMP (Executive Mentoring Program)
- Information sur les compétitions de jeunes : U17 F et U17 G et plan de préparation
- Information sur les invitations aux ateliers techniques
- Information sur présence d'un collaborateur Ligue sur une compétition CONCACAF
- Préparation séminaire EMP CONCACAF (Executive Mentoring Program)











À la demande du SGA Teddy FLEREAU, le Directeur présente aux membres du CDL l'ordre jour retenu par la CONCACAF dans le cadre du séminaire EMP (Executive Mentorat Program), qu'elle tiendra en Guadeloupe les 26 et 27 septembre 2025.

A la demande du Vice-Président Philippe MAQUIABA, il précise l'objectif de ce séminaire, à savoir permettre aux membres du CDL d'avoir les outils leur permettant d'assurer une bonne gouvernance, de découvrir les bonnes pratiques et les recommandations de la CONCACAF et enfin de s'interroger sur le plan stratégique mis en œuvre au sein de la Ligue. Ce programme est à destination de toutes les associations membres de la CONCACAF.

Le Conseil de Ligue remercie le Directeur pour ces informations et sa présentation.

# • Information sur les compétitions de jeunes CONCACAF : U17 F et U17 G et plan de préparation

A la demande du SGA Teddy FLEREAU, le DTR informe les membres du CDL du calendrier retenu par la CONCACAF pour ces deux compétitions auxquelles les sélections de jeunes U17F et U17G de la Ligue prendrons part en janvier et en février 2025.

Il indique qu'à ce stade, le lieu des compétitions n'est pas encore connu.

Il rappelle que le choix de ses catégories répond a une logique de cohérence et d'approche longitudinale tant pour les garçons que les filles.

Pour ce qui est de la phase de préparation sportive en amont de ces deux évènements, le DTR annonce avoir déjà échangé avec le VP en charge des sélections (Richard ALBERT) et que les premiers rassemblement de jeunes devront se mettre en place dans le courant du mois d'octobre.

Il finit en indiquant que la participation à de telles compétitions est une vraie chance pour nos jeunes d'acquérir de l'expérience et de progresser.

Le Conseil de Ligue remercie le DTR pour ces informations et sa présentation.

#### Information sur les invitations aux ateliers techniques CONCACAF

A la demande du SGA Teddy FLEREAU, le Directeur présente aux membres du CDL le calendrier des ateliers organisés par la CONCACAF pour les mois d'octobre et de novembre à l'attention des techniciens des associations membres.

Il rappelle également que le Président de la CRA a représenté, courant septembre, la Ligue dans un atelier organisé par la CONCACAF sur l'arbitrage.

Le Vice-Président Guy MANETTE se félicite de la tenue de ses ateliers qui doivent contribuer à faire progresser nos footballs.

Le Conseil de Ligue remercie le Directeur pour ces informations et sa présentation.

 Information sur présence d'un collaborateur Ligue sur une compétition CONCACAF













Le Directeur informe le CDL de la présence de monsieur Joalann GROS en tant que coordinateur de match sur deux rencontres de la « Concacaf Caribbean Cup » qui se deroule à Saint Domingue.

Le CDL se félicite de la cette participation qui donne une visibilité supplémentaire à la Ligue.

## Point 3- Point sur les infrastructures

- Liste des demandes d'homologations transmises à la CRTIS et plan d'intervention - I ST VAL
- Présentation des demandes d'avis préalables transmises à la CRTIS - I ST VAL
- Point sur les dossiers FAFA en lien avec les infrastructures G MANETTE
- Liste des demandes d'homologations transmises à la CRTIS et plan d'intervention

A la demande du SGA Teddy FLEREAU, la Vice-Présidente en charge des installations (Madame Isabelle SAINT VAL) présente au CDL le planning d'intervention de la CRTIS. Après échanges et débats, il lui est demandé de faire son meilleur effort afin que la commission puisse rapidement examiner la situation du Gosier et de Le Moule.

Bien que conscient des contraintes, le Vice-Président Guy MANETTE souhaite que, d'une façon générale, la prise en charge des demandes de visites formulées par les collectivités soient priorisées.

La Vice-Présidente Isabelle SAINT VAL s'engage à faire un nouveau point avec son équipe et revenir régulièrement vers le Vice-Président Guy MANETTE sur le sujet.

## • Présentation des demandes d'avis préalables transmises à la CRTIS

La Vice-Présidente Isabelle SAINT VAL informe le CDL qu'une demande d'avis préalable a été envoyée à la Ligue pour la rénovation du Stade Félix EBOUE à Basse-terre. Elle indique que la CTRIS se prononcera rapidement sur cette demande.

Les membres du CDL se félicitent de cette nouvelle qui viendra renforcer l'offre d'infrastructures dans la région du Sud Basse-terre qui en a grand besoin. La CRTIS sera aux cotés du maitre d'ouvrage pour lui prodiguer les recommandations fédérales de la CFTIS.

#### Point sur les dossiers FAFA en lien avec les infrastructures

Le Vice-Président Guy MANETTE fait un point sur les dossiers en cours. Il attire l'attention du CDL sur le dossier en lien avec la rénovation du stade des Abymes, pour lequel une













subvention exceptionnelle d'un montant de 150 000 euros avait été octroyée suite à la demande portée par la Ligue. En effet la date de validité de l'accord est sur le point d'expirer.

Le Vice-Président Guy MANETTE indique qu'il prendra attache avec la municipalité des Abymes afin d'obtenir les éléments qui permettront de proroger l'accord de la FFF.

Le Conseil de Ligue remercie la Vice-Présidente Isabelle SAINT VAL et le Vice-Président Guy MANETTE pour les informations données.

# Point 4- Point d'étape sur l'organisation de l'acte 2 des assises du football

En l'absence de la Vice-Présidente Sylvia SERMANSON le point est reporté.

Pour faire suite à la demande formulée par certains membres du CDL, le Vice-Président Giy MANETTE fera un point hors CDL avec la Vice-Présidente Sylvia SERMANSON sur le sujet.

## Point 5 - Questions diverses:

- Demande d'affiliation en cours
- Ratification des ententes validées par le Secrétariat Général et analyse des nouvelles demandes d'ententes
- Retour sur l'opération TOUT O FOOT JF VLAJ / DTR
- Point sur l'opération à venir « Du Stade vers l'Emploi »
- ASSOCIATION AS PROJEX POSE \_ Women's insertion : demande de mise à disposition d'arbitres
- EDF FOOT CHALLENGE : modalités de prise en charge arbitres et délégués
- Demande de double licence arbitre/joueur
- Demande d'affiliation en cours











A la demande du Vice-Président Guy MANETTE, le SGA Teddy FLEREAU rappelle aux autres membres du CDL l'historique de la demande d'affiliation du club féminin Foot d'or.

Après échanges et débat, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité des membres présents moins une abstention :

- L'affiliation du club Foot d'or à la FFF et à la LGF
- La possibilité pour le club de participer à la Coupe de la Guadeloupe Féminine seniors pour la saison 2025/26 dans la mesure où la compétition n'a pas encore commencé.
- La possibilité pour le club de participer au championnat U16F pour la saison 2025/26 dans la mesure où la compétition n'a pas encore commencé

Le Vice-Président Guy MANETTE demande qu'une communication l'informant des décisions prises soit faite aux représentants du club par le Secrétariat Général.

# • Ratification des ententes validées par le Secrétariat Général et analyse des nouvelles demandes d'ententes

A la demande du Vice-Président Guy MANETTE, le SGA Teddy FLEREAU présente aux autres membres du CDL la liste des ententes précédemment validées par exception par le secrétariat général et qu'il convient au CDL de ratifier dans cette séance. Les membres du CDL prennent acte des informations données et ratifient l'ensemble des ententes en question.

Le SGA Teddy FLEREA<mark>U présente aux autres membres du CDL la</mark> liste des ententes des catégories U15 et U17 soumises à validation du CDL.

Après échanges et débat, le conseil de Ligue valide à l'unanimité des membres présents moins deux abstentions le principe suivant :

- Validation des nouvelles demandes d'ententes dans la catégorie U15 en raison de la possibilité offerte aux équipes de rentrer directement dans la compétition en poule basse dans la deuxième phase (présence d'une première phase de brassage).
- Non validation des nouvelles demandes d'ententes en catégorie U17, en raison du démarrage des championnats U17 à date.

#### Retour sur l'opération TOUT' O FOOT

Le Vice-Président Jean François VLAJ en charge du football féminin dresse un bilan très positif de la première opération TOUT' O FOOT animée par l'ETR de la Ligue et qui vise à sensibiliser le maximum de jeunes filles à la pratique du football en allant à la rencontre du milieu scolaire.













Cette action s'inscrit en droite ligne du plan stratégique de la Ligue visant à développer le football féminin dès le plus jeune âge.

Le Conseil de Ligue remercie le Vice-Président Jean François VLAJ pour les informations données.

### • Point sur l'opération à venir « Du Stade vers l'Emploi »

A la demande du SGA Teddy FLEREAU, le Directeur réalise un point d'étape en lien avec l'action Du Stade vers l'Emploi qui se tiendra le jeudi 25 septembre au stade de Saint-François.

Cette action s'inscrit dans la politique RSO de la Ligue et s'adresse à un public de demandeurs d'emplois dont les licenciés de la Ligue.

Il s'agit de la seconde opération de ce type réalisée depuis le mois de décembre par la Ligue en collaboration avec France Travail et l'agence d'interim Actual.

Une forte campagne de communication a été menée durant deux mois ce qui a permis de mobiliser 75 demandeurs d'emplois pour cette journée qui alliera défis sportifs et speed dating avec les chefs d'entreprise.

Pour finir, le Directeur précise que le Conseil de Ligue sera représenté par la Vice-Présidente Sylvia SERMANSON.

Le conseil de Ligue remercie le Directeur pour les informations données.

# ASSOCIATION AS PROJEX POSE Women's insertion : demande de mise à disposition d'arbitres (prise en charge)

Les membres du Conseil de Ligue prennent connaissance de cette demande de prise en charge des arbitres qui devront officier sur ce tournoi qui devra de futsal féminin qui devra jouer sur plusieurs pays (Dominique, Martinique etc.).

Après échanges et débat, le Conseil de Ligue porte un avis défavorable sur cette demande à l'unanimité des membres présents moins une abstention, notamment au regard du fait qu'aucun match de ce tournoi international ne se déroulera en Guadeloupe.

## • EDF FOOT CHALLENGE : modalités de prise en charge arbitres et délégués

A la demande du SGA Teddy FLEREAU, le Directeur expose au CDL les enjeux. Il s'agit pour le CDL de se positionner sur la prise en charge des indemnités d'arbitrage et de délégués dans le cadre de ce challenge sponsorisé financièrement par EDF.

Après échanges et débat, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité des membres présents la prise en charge par la Ligue des indemnités d'arbitrage et des délégués selon les spécificités exposées et un barème qui devra figurer dans la grille de défraiements présente sur le site de la Ligue.















# • Demande de double licence arbitre/joueur

Le Vice-Président Guy MANETTE présente les demandes de double licence arbitre/joueur sur lesquels il revient au CDL de se prononcer.

Après échanges et débat, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité des membres présents les demandes.

Le CDL demande au Secrétariat Général que l'information soit transmise au service licence de la Ligue pour mise en œuvre.

### Clôture de séance

Le Président remercie les membres pour leur implication, leur disponibilité et rappelle que la solidarité et l'intelligence collective et le sens des responsabilités doivent être le moteur des actions du Conseil de Ligue.

La séance est levée à 21H45.

## Fait à Pointe-à-Pitre, le 18 septembre 2025

Pour la Ligue Guadeloupéenne de Football,

Le Président de séance

**Guy MANETTE** 

Le Secrétaire Général Adjoint,

Teddy FLEREAU



JE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

"Les décisions sont susceptibles d'appel de la Fédération Française de Football (Commission Fédérale des Règlements et Contentieux, email : juridique@fff.fr, adresse postale : 87 Boulevard de Grenelle 75015 Paris) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification ou de leur publication dans le respect des dispositions définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.





